

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Au sortir d'échéances politiques importantes, de nombreuses incertitudes pèsent sur le calendrier des prochaines semaines. Nous prenons acte du résultat inédit des élections législatives, et des éléments de crise démocratique que celui-ci a révélé, sans compter le dérèglement climatique.

En sacrifiant depuis de trop nombreuses années le Service public considéré comme une simple suite de processus à rationaliser, de dépenses à comprimer, à force de l'affaiblir par des suppressions d'emplois à perpétuité, à force de l'éloigner de l'usager au risque d'abandonner des pans entiers de territoire, à force de renvoyer au tout internet, à force de RGPP, de MAP, de CAP 22, à grand renfort de dispendieux cabinets de conseils, à force de rogner les droits et garanties des agents, à force de gel du point d'indice, à force d'attaques répétées contre le statut de la Fonction publique, à force d'externalisations et d'abandons de missions, comment continuer sincèrement, tous les 5ans, et pendant quelques semaines seulement, à pleurer sur le lait renversé?

Les politiques conduites par les gouvernements successifs portent une lourde responsabilité sur la situation actuelle et, sans inflexion, finiront un jour par nous conduire au pire.

Les agents des Finances publics sont fatigués. Ils en ont marre d'une exemplarité que plus personne ne suit. Ils en ont assez des réformes enchaînées au pas de charge, d'une reconnaissance qui peine à dépasser les discours, de promotions rognées, de conditions de travail dégradées.

Alors qu'elle est une administration qui assure le financement de l'ensemble des politiques publiques, la DGFIP reste considérée comme le fournisseur officiel de suppressions d'emplois de fonctionnaires.

20 000 emplois supprimés en dix ans, la réduction par deux du nombre des implantations locales et 7 fois plus de suppression d'emplois que dans la totalité de la Fonction publique de l'Etat alors qu'elle ne représente que 4% de ses effectifs.

Ce n'est plus une politique publique, **c'est de l'acharnement.**

Sous le rassurant discours gestionnaire, avec l'affaiblissement dogmatique de l'État et de la Fonction publique, c'est **la République** qu'on assassine. Pourtant, le Service public reste, plus encore aujourd'hui, **le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !**

Après des années d'attaques frontales et méthodiques contre nos métiers, les abandons de missions et, parfois, leur transfert dans le privé, de suppressions incessantes de structures qui éloignent de fait une grande partie de la population d'un service public de qualité, et qui contraignent les agents à des mutations forcées, les éloignant de leur vie familiale, qui les amènent à la souffrance.

Le Directeur général ose aujourd'hui affirmer vouloir nous consulter, lors d'un grand remue-méninges, pour dégager des « perspectives claires et partagées » !

De qui se moque-t-on ?

Notre administration est en perpétuelle effervescence et ne laisse aucun temps d'adaptation aux agents empêchant toute sérénité dans le travail. Force est de constater qu'à la DGFIP, il y a bien longtemps que les perspectives ont disparu sauf celles consistant, pour la Direction, à foncer droit dans le mur avec le pied sur l'accélérateur !!!

Les objectifs affichés de modernisation et d'amélioration du précédent contrat d'objectifs et de moyens (COM) se sont en réalité accompagnés de nouvelles suppressions d'emploi, de rétrécissement et de digitalisation du réseau, de détérioration de notre service public.

Au lieu de cela, gagnons du temps et allons à l'essentiel ! Pour **FO DGFIP**, ce dont les agents ont besoin, ce sont des conditions de travail motivantes et de qualité, ce sont les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions de service public, ce sont des applications qui fonctionnent et la revalorisation immédiate de leur pouvoir d'achat.

Pour **FO DGFIP 73**, rien ne sert de se triturer les méninges, il nous faut des bras et de la rémunération !

Au-delà d'une reconnaissance par des mots, les agents attendent une reconnaissance concrète par des actes : pour leurs traitements, pour leurs déroulements de carrière, pour leurs conditions de travail et pour une réelle égalité professionnelle, mais également en stoppant les suppressions d'emplois et les réformes destructrices du service public économique et financier de proximité.

La liste est tellement longue qu'il faut bien s'arrêter à un moment pour ne pas faire un catalogue à la Prévert, recto-verso !

Plus concrètement, nous citerons quelques services emblématiques de ces souffrances : Toutes les antennes des SIP, tous les SGC avec l'accumulation des restructurations sur 2 ans.

Pour résumer notre propos et conclure, **nous exigeons** que la DGFIP retrouve ses moyens, dotés en emplois pérennes, afin que les agents puissent aussi retrouver un exercice normal de leurs missions et des conditions de travail dignes de ce nom, avec pour corollaire un Service public à la hauteur des attentes légitimes de tous les usagers, notamment les plus fragiles, de facto impactés par la dématérialisation des procédures et la déshumanisation des relations.

Le Service public a une longue histoire; FO, avec les agents qui lui sont attachés, fera tout pour lui donner un avenir.

Les élus **FO DGFIP 73** appellent tous les agents qui refusent la destruction programmée de la DGFIP, le délitement progressif des missions et la réduction continue des moyens humains et matériels à retrouver et opposer **la force du collectif** aux projets qu'on leur impose.



L'ordre du jour de ce CTL :

1. Approbation des PV des CTL du 29/03/2022, 14/04/2022, 13/05/2022 (pour avis)
2. - Opération NRP 1^{er} janvier 2023 (pour avis)
 - Création du SGC de Saint-Jean-de-Maurienne regroupant les trésoreries de la Chambre, Modane, Saint-Michel-de-Maurienne, Val-Cenis, Val d'Arc
3. Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP (pour information)
4. Plan de continuité d'activité (pour information)
5. Questions diverses

Mot du président

Trajectoire des emplois – 3.000 emplois sur une période de 5 ans.
0 suppression d'emploi en 2025.
Pour 2023 ⇒ 850 suppressions

La loi de finances 2023 :

Aménagement conditions travail
Actualisation des applications informatiques

+11.800 emplois pour la fonction publique ⇒ Ministère de l'intérieur, de la justice et ministère de l'éducation en priorité !
Par contre au niveau du ministère des finances c'est la corde au cou !!! La pente est savonneuse !



Le recrutement DGFIP augmente uniquement pour compenser une partie minime des départs à la retraite (environ de l'ordre de 5.000 par an).

Le Président explique les suppressions d'emplois par la suppression de la taxe d'habitation, de la contribution à l'audiovisuelle, des restructurations, de l'informatisation.

I. Approbation des PV des CTL du 29/03/2022, 14/04/2022, 13/05/2022 (pour avis)

1^{er} PV (du 29 mars): Vote pour à l'unanimité

2^e PV (du 14 avril): Vote pour à la majorité (Abstention de la CGT)

3^e PV (du 13 mai): Vote pour à la majorité (Abstention de la CGT)

II. Opération NRP 1^{er} janvier 2023 (pour avis)

⇒ **Création du SGC de Saint-Jean-de-Maurienne regroupant les trésoreries de la Chambre, Modane, Saint-Michel-de-Maurienne, Val-Cenis, Val d'Arc**

Rénovation du site de St-Jean-de-Maurienne : il faut augmenter la sécurité du site par un nouvel agencement de l'accueil global de ce dernier.

Nouvel agencement pour le futur SGC de St-Jean-de-Maurienne pour lui permettre d'accueillir le double d'agents.

Budget non voté encore pour ces futurs travaux. Cela ne changera pas la date du

01/01/2023, car le site est viable tel qu'il est conçu actuellement.
Il s'agit d'un budget interministériel déconnecté du budget de la DDFiP.

Les agents seront repositionnés dans l'espace social en fonction de la place (permutation avec l'antenne du SIE ⇒ Le SGC s'installera ainsi au 2^e étage en lieu et place du SIE).
Il est mentionné le fait que même avec l'augmentation de l'effectif, il n'y a pas d'incidence sur les locaux de St-Jean-de-Maurienne car la limite d'accueil d'agents n'est pas atteinte.
Les conseillers aux décideurs locaux sont encore présents dans les locaux de la DGFIP.
Intervention de l'inspecteur de la santé et de la sécurité au travail : Cabinet de maîtrise d'œuvre sélectionnés par le SGAR, puis mise en concurrence par la DDFiP puis sélection du plus intéressant.
Des discussions sont encore en cours pour l'aménagement des locaux du site de St-Jean-de-Maurienne.
Fin octobre ⇒ pour le mouvement de personnel lié au SGC de St-Jean-de-Maurienne ce dernier sera doté de deux cadres A

Travaux de maintenance ⇒ ascenseur utile mais en état de marche !

Espace social : une sortie d'aération nauséabonde, au secours on respire mal...
(agencement du WC).

**Vote projet SGC de St-Jean-de-Maurienne ⇒ VOTE CONTRE À
L'UNANIMITÉ DES OS...
FO NE CAUTIONNE PAS LE NRP IMPULSÉ PAR LA DIRECTION
GÉNÉRALE**

⇒ EN ATTENTE DE LA DEUXIEME CONVOCATION.... Jeudi 06/10/2022 d'après nos informations...

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 Présentation du projet

- Cadre national

Le nouveau réseau pour la gestion du secteur public local est structuré suivant une ligne de partage entre d'une part des services de gestion comptable (SGC) et d'autre part des cadres de la DGFIP chargés du conseil aux ordonnateurs locaux (les « conseillers aux décideurs locaux »).

Pour un ressort géographique en cohérence avec la carte intercommunale, les SGC ont vocation à concentrer les travaux de gestion effectués actuellement par les trésoreries. Il s'agit des missions réglementaires dévolues aux comptables publics du secteur public local et principalement : la tenue de la comptabilité et la confection du compte de gestion, la prise en charge, le contrôle et la mise en paiement des mandats de dépense, la prise en charge et le recouvrement des titres de recettes ainsi que le contrôle des régies d'avance et de recettes.

Grâce à une équipe de taille significative et à un encadrement renforcé, ces travaux de gestion financière et comptable ne seront plus dépendants de contingences actuelles (postes trop petits, disponibilités de « sachants », absences...). De la sorte, la qualité de la gestion sera améliorée pour l'ensemble des collectivités.

Un ou plusieurs services facturiers (SFACT) pourront être adossés au SGC, en fonction des besoins exprimés par les collectivités locales et EPCI du ressort. Du point de vue de l'utilisateur local, ces SGC offriront plusieurs points de contact : sur place mais aussi au sein

des accueils de proximité (maisons de service au public, espaces France service, permanence en mairies, etc.).

• Déclinaison locale

Le projet de SGC Saint-Jean-de-Maurienne vise à couvrir le territoire des 5 communautés de communes de la vallée de Maurienne (cf.liste en annexe)

L'implantation actuelle des services impactés par la création du SGC de Saint-Jean-de-Maurienne au 01/01/2023 est la suivante :

1 – **La trésorerie de La Chambre** assure la gestion de l'ensemble des collectivités de son ressort financier à savoir :

- les communes de La Chambre, La Chapelle, les Chavannes-en-Maurienne, Notre-Dame-du-Cruet, Saint-Albanges-Villard, Saint-Avre, Saint-Colomban-des-Villard, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-François-Longchamp, Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Martin-sur-La-Chambre, Saint-Rémy-en-Maurienne ;
 - les syndicats intercommunaux : 4 ;
 - un EPCI : la communauté de communes du canton de la Chambre ;
- soit 23 collectivités et 46 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 27 régies (recettes et avances).

En 2021, 186 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Depuis le 1er janvier 2021, la trésorerie de La Chambre est une trésorerie spécialisée SPL suite au transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

2 – **La trésorerie de Modane** assure la gestion de l'ensemble des collectivités de son ressort financier à savoir :

- les communes d'Aussois, Avrieux, Fourneaux, Freney, Modane, Saint-André, Villarodin-Bourget ;
 - les syndicats intercommunaux : 2 ;
 - un EPCI : la communauté de communes de Haute-Maurienne Vanoise ;
- Soit 16 collectivités et 48 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 22 régies (recettes et avances).

En 2021, 242 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Depuis le 1er janvier 2019, la trésorerie de Modane est une trésorerie spécialisée SPL suite au transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

3- **La trésorerie de Saint-Michel-de-Maurienne** assure la gestion de l'ensemble des collectivités de son ressort financier à savoir :

- les communes d'Orelle, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Valloire, Valmeinier ;
 - les syndicats intercommunaux : 1 ;
 - un EPCI : la communauté de communes de Maurienne Galibier ;
- Soit 22 collectivités et 48 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 40 régies (recettes et avances).

En 2021, 262 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Depuis le 1er janvier 2019, la trésorerie de Saint-Michel-de-Maurienne est une trésorerie spécialisée SPL suite au transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

4- **La trésorerie de Val-Cenis**, spécialisée SPL, assure la gestion de l'ensemble des

collectivités de son ressort

financier à savoir :

- les communes de Bessans, Bonneval-sur-Arc, Val-Cenis ;
 - les syndicats : 0;
 - un EPCI : la communauté de communes de Haute-Maurienne Vanoise ;
- Soit 5 collectivités et 29 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 21 régies (recettes et avances).

En 2021, 105 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Depuis le 1er janvier 2021, la trésorerie de Val-Cenis est une trésorerie spécialisée SPL suite au transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

5- La trésorerie de Val-d'Arc, spécialisée SPL, assure la gestion de l'ensemble des collectivités de son ressort

financier à savoir :

- les communes d'Aiton, Argentine, Bonvillaret, Epierre, Montgilbert, Monsapey, Val-d'Arc, Saint-Alban-des-Hurtières, Saint-Georges-des-Hurtières, Saint-Léger, Saint-Pierre-de-Belleville ;
 - les syndicats : 2;
 - un EPCI : la communauté de communes de Porte de Maurienne ;
- Soit 18 collectivités et 30 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 35 régies (recettes et avances).

En 2021, 145 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Depuis le 1er janvier 2021, la trésorerie de Val-d'Arc est une trésorerie spécialisée SPL suite au transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Saint-Jean-de-Maurienne.

6- La trésorerie de Saint-Jean-de-Maurienne, spécialisée SPL, assure la gestion de l'ensemble des collectivités de

son ressort financier à savoir :

- les communes d'Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Fontcouverte-la-Toussuire, La Tour en-Maurienne, Jarrier, Montricher-Albanne, Montvernier, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Pancrace, Saint-Sorlin-d'Arve, Villarembert, Villargondran ;
 - le syndicat intercommunaux : 9;
 - un EPCI : la communauté de commune de Coeur de Maurienne Arvan ;
- Soit 39 collectivités et 79 budgets (BP et BA).

La trésorerie assure également la gestion de 96 régies (recettes et avances).

En 2021, 648 payes étaient comptabilisées et contrôlées mensuellement par la trésorerie.

Au 1er janvier 2023, le SGC de Saint-Jean-de-Maurienne gèrera donc 280 budgets et 241 régies. Il comptera 5 Communautés de Communes et 53 communes dont certaines de montagne et supports de station de ski.

En parallèle aux activités de gestion qui seront mutualisées au sein du service de gestion comptable de Saint-Jean-de-Maurienne, 2 postes de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) seront mis en place dans le cadre de la création du SGC. Ces derniers seront chargés d'apporter un conseil aux élus (EPCI et communes) en matière fiscale, financière, budgétaire et comptable.

En matière d'accueil du public, cette mission continuera d'être exercée par le SGC mais aussi au sein des France Services de Modane (et son antenne à Val-Cenis), Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Val-d'Arc.

Les emplois concernés

Effectifs implantés au 01/01/2022 (PLFE 2022)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie Saint-Jean-de-Maurienne	1	1	5	2	9
Trésorerie La Chambre			2	2	4
Trésorerie Modane	1		3	1	5
Trésorerie Saint-Michel-de-Maurienne	1		1	2	4
Trésorerie Val-Cenis	1			1	2
Trésorerie Val-d'Arc	1		1	1	3
Total	5	1	12	9	27
Effectifs implantés après réorganisation					
	A+	A	B	C	Total
SGC Saint-Jean-de-Maurienne	1	2	12	9	24
Total	1	2	12	9	24
CDL	1	1			2

Commentaires FO DGFIP 73 :

A la suite des observations de l'inspecteur (Inspection Santé et Sécurité au travail), avec l'échéance à venir au 1/01/2023, le calendrier peut paraître serrer pour bien préparer l'opération. Les OS en particulier FO DGFIP 73 et l'ASS avaient souligné lors d'une réunion précédente certaines difficultés relationnelles relatives aux trésoreries fusionnées. Il est important que les choix organisationnels soient construits et partagés avec les agents afin que chacun puisse trouver sa place dans la nouvelle structure.

LE NRP portant en lui les germes d'une destruction annoncée de la mission SPL, FO-DGFIP continue d'exiger son arrêt immédiat.

Le nouveau réseau de proximité : une intoxication à haute dose !



"Le langage politique (...) a pour fonction de rendre le mensonge crédible et le meurtre respectable, et de donner à ce qui n'est que du vent une apparence de consistance"
Georges ORWELL (auteur du roman 1984)"

III. Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP (pour information)

Le département est concerné par la deuxième vague de transfert d'emplois au 1^{er} septembre 2023 et par la troisième au 1er septembre 2024. Le nombre de postes ouverts au 1er septembre 2023 est de 159 au niveau national, catégories B et C confondues, et de 2 (catégorie C) au niveau du département. Après une réunion de présentation générale (volet métier et impact RH) organisée en février 2022 avec le service concerné de la DDT suivi d'une visite sur site à Chambéry dans les locaux du SDIF, les opérations de recrutement ont été assurées par la division RH au niveau départemental de la manière suivante :

- un webinaire d'information à destination des DDFiP a eu lieu le 18 janvier 2022,
- des journées / portes-ouvertes 0 organisées par la division Mission-réseau en février 2022,
- échanges avec le service RH sur les fiches financières en mars 2022,
- dépôt de deux candidatures en mars 2022,
- validation des candidatures par le service RH en avril 2022,
- validation par l'administration centrale le 23 juin 2022 et information des agents concernés le 30 juin 2022.

La situation administrative des agents retenus est la suivante :

- une période de 4 mois de mise à disposition à compter du 1er septembre 2023,
- à compter du 1er janvier 2024, au choix de l'agent, une affectation en détachement sur corps ou en position normale d'activité.

Enfin, s'agissant de la troisième vague, elle concerne 115 ETP dont 1 emploi de catégorie C pour la DDFiP de la SAVOIE. Le calendrier du recrutement se déroulera de janvier 2023 à septembre 2024.

Concernant les missions, pour les agents des SDIF, elles se rajoutent aux autres, avec un besoin de formation très fort sur une matière nouvelle et des agents MTE qui manqueront à l'appel...Entre les 300 emplois supprimés dans la sphère foncière au nom du « foncier innovant » , l'échec de l'opération séduction à destination des agents MTE, l'appropriation de GMBI, la mise en place de la nouvelle application Gesloc pour gérer la liquidation des taxes d'urbanisme, les agents des SDIF ont de quoi être inquiets...alors qu'il leur faut déjà gérer la taxe foncière et que sur le sujet les demandes via e-contact explosent d'ores et déjà en cette mi-septembre..

F.O.-DGFIP dénonce le sous-dimensionnement flagrant des moyens alloués et revendique une augmentation significative des recrutements par concours !

IV. Plan de continuité d'activité (pour information)

Le déploiement du PCA de la Savoie, décidé par le responsable territorial, est piloté par les services de direction. Un référent « continuité d'activité », l'adjointe du directeur assistée du responsable de la mission Risques Audit, est plus spécialement en charge des travaux d'élaboration du PCA de la DDFiP et assure le maintien en conditions opérationnelles du dispositif.

Au plan local, la démarche, pilotée par Annie Lamétéry assistée de Thierry Inquimbert, a été initiée en mars 2022 et a concerné tant les divisions en direction que les services opérationnels du réseau. Tous les responsables concernés ont été informés de la finalité de la démarche et des modalités pratiques à suivre.

Ils ont alors été invités à :

- analyser l'impact d'une interruption sur chacune de leurs missions en évaluant ses conséquences critiques en termes d'organisation, de qualité de service, de continuité économique et de continuité juridique

- déterminer les effectifs à mobiliser pour assurer la continuité ou la reprise des activités jusqu'au retour à la normale ;

Les sinistres et leurs conséquences en termes d'indisponibilités retenues au sein des services de la DGFIP sont présentés ci-après :

Espérons que la 8^e doses de Covid ne nous impacte pas sans compter le manque de lumière à tous les étages !

Scénarios d'indisponibilité	Indisponibilité d'un bâtiment	Indisponibilité des agents (RH)	Indisponibilité de prestataires / fournisseurs	Indisponibilité du système d'information
Sinistres	<ul style="list-style-type: none">• Crue / inondation• Incendie du bâtiment ou autour• Dégâts des eaux dans le bâtiment• Pollution au sein du bâtiment ou environnante• Explosion, attentat sur le bâtiment ou qui bloque la zone• Mouvements sociaux bloquant l'accès au bâtiment• Phénomène climatique ou météorologique• Perte des moyens généraux du bâtiment (défaillance du raccordement à l'eau potable, perte d'alimentation électrique...)	<ul style="list-style-type: none">• Pandémie• Mouvement social (grève)• Indisponibilité des transports en commun• Intoxication alimentaire généralisée• Evacuation d'une zone géographique (après un accident industriel par exemple)	<ul style="list-style-type: none">• Mouvement social (grève)• Pandémie• Indisponibilité des transports en commun• Intoxication alimentaire généralisée• Cessation d'activité de la partie prenante• Sinistre dans les locaux du prestataire / fournisseur	<ul style="list-style-type: none">• Attaque informatique• Erreur lors d'une opération de maintenance• Sinistre dans la salle informatique• Coupure électrique• Destruction du Datacenter• Destruction ou vol massif de postes de travail

V. Questions diverses

Questions diverses abordées :

- Recrutement des différents contractuels et apprentis ?

.3 apprentis recrutés mais ne compte pas comme un emploi

.3 B recrutés par contrat jusqu'au 31/08/2023 (Moutiers SIE, Albertville SIP, le 3^e est en attente)

.10 recrutements en cours, contractuels - catégorie C, contrats valable jusqu'au 31/08/2025.

270 candidatures ⇒ RH sur le pont!



**CONTRACTUELS
DROITS DEVANT !**



Agents contractuels recrutés à la DGFIP, allons au-delà de votre contrat

Les arrivées risquent d'être échelonnées.

-Service civique ⇒ Aucune candidature ?

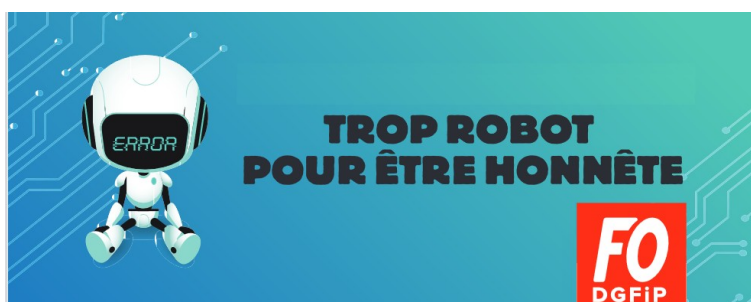
3 possibilités au niveau du Pacte (Actuellement 1 Albertville et 1 Moutiers, le 3ème ?)

- Contrôle fiscal en Savoie..... Pouvez-vous nous confirmer qu'une réflexion est engagée.
... Que comptez-vous faire?

Travailler en plus grande synergie la chaîne du contrôle fiscal.

Permettre un pilotage encore plus fin.

⇒ Objectif de spécialisation d'un pôle sur la mission du contrôle fiscal



Soyons attentifs aux nouvelles directives!!! Chat échaudé craint l'eau froide !!!

- Synthèse du "Remue-méninges" en Savoie (impact pour l'ensemble du Personnel et des décisions futures....)

Synthèse nationale sur Ulysse Nationale !

En Savoie nous attendons la suite ! On est sur les startings blocs, nous n'attendons rien de bons ! Nous appelons ce remue-méninges **le grand chamboule tout !**

- Plan d'économies d'énergies en Savoie impact pour le Personnel.... Décisions, procédures envisagées,
Pas d'éléments outre la circulaire sur les 19 degrés à faire respecter dans les bâtiments les ordres viennent de Matignon, on les suit à la lettre..... Pour **FO DGFIP 73** la température monte en degrés !!!

- Retex sur l'organisation de la journée de l'accueil des nouveaux agents

La Direction a fait son meaculpa, on n'oublie pas les organisations syndicales même si notre présence dérange le film de la journée...

Entente, discord, dialogue, co-gestion, à vous de choisir !!!

